

Appels à projets du contrat de ville

Le Contrat de Ville vient renforcer les pratiques partenariales engagées sur le territoire. Afin de favoriser la déclinaison opérationnelle de la stratégie du contrat de ville et soutenir les opérateurs qui interviennent au quotidien dans les quartiers, Limoges Métropole pilote une démarche partenariale d'appel à projets.



Une session d'appel à projets «contrat de ville» est proposée chaque année, à destination des opérateurs désirant mettre en place des actions pour les habitants des quartiers prioritaires. Elle ouvre à l'automne, pour l'année suivante.

Pour tout renseignement, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : contrat-de-ville@limoges-metropole.fr
